

Votre service de santé au travail principal

Nom du service de santé au travail principal :

Adresse du service de santé au travail principal :

Nom du médecin du travail affecté au siège social :

Votre salarié éloigné

Nom :

Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance :/...../..... sexe : ☐ M ☐ F

Poste de travail :

Type de contrat (+ durée si CDD) :

Code CSP :

Date d'embauche :

Suivi de l'état de santé individuel de votre salarié

Cochez dans le tableau ci-dessous le(s) risque(s) ou situation(s) particulière(s) concernant votre salarié

Cas général ☐	moins de 18 ans ☐	travailleur de nuit ☐	travailleur handicapé ☐	titulaire pension invalidité ☐	femme enceinte et/ou allaitante ☐	agents biologiques (gpe 2) ☐	champs électro-magnétiques ☐		
SI	SIA	SIA	SIA	SIA	SIA	SIA	SIA		
amiante ☐	plomb ☐	agents CMR ☐	agents biologiques (gpe 3 et 4) ☐	montage démontage échafaudages ☐	milieu hyperbare ☐	transport de matières dangereuses / transports en commun ☐	poste à aptitude spécifique ☐	moins de 18 ans travaux réglementés ☐	rayonnements ionisants ☐
SIR	SIR	SIR	SIR	SIR	SIR	SIR	SIR	SIR1	SIR1

SI : suivi individuel simple / cas général - SIA : suivi individuel adapté - SIR : suivi individuel renforcé - SIR1 : suivi annuel renforcé annuel

Adresse du domicile de votre salarié

Adresse :

Adresse du lieu de travail de votre salarié

Nom et adresse complète de l'entreprise où intervient le salarié :

Secteur d'intervention pour votre salarié itinérant :

Je soussigné(e) :

agissant pour le compte de :

après avoir pris connaissance et accepté les statuts et le règlement intérieur du GIST (téléchargeables sur le site internet), déclare demander mon adhésion au GIST.

L'adhésion est confirmée par le versement d'un montant fixe de 60 € TTC (soit 50 € HT) représentant le droit d'inscription pour l'entreprise + le droit proportionnel de 42 € TTC par salarié présent au moment de l'adhésion (soit 35 € HT).

Le paiement doit être envoyé avec toutes les pièces du dossier d'adhésion dûment complétées.

Vos tarifs 2025, approuvés par l'Assemblée générale, sont disponibles sur notre site internet gist44.fr

Chaque année, le GIST demandera la mise à jour des effectifs et le paiement d'une cotisation. L'adhésion est à durée indéterminée.

Je soussigné, Olivier Van Hauwaert, directeur du GIST, accepte l'adhésion de l'entreprise désignée ci-dessus, qui lui donne accès à l'offre de service suivante :

• L'offre socle du GIST : la surveillance de la santé de vos salariés (visites médicales), les actions en milieu de travail, les interventions du service technique pluridisciplinaire (hors formations SST et PRAP) ainsi que l'accompagnement à la prévention de la désinsertion professionnelle.

• L'offre spécifique : optionnelle pour les travailleurs indépendants et les chefs d'entreprises non salariés. (cf. bulletin dédié)

Fait à :

Le :

Signature et cachet de l'entreprise :

Olivier Van Hauwaert

Directeur du GIST